

129080 - Le mérite reconnu au séjours à la mosquée après la prière du matin profite-il également à la femme et à l'homme?

La question

Le fait pour la femme d'attendre le lever du soleil à la mosquée, de se livre au dhikr et de faire deux rak'aa après le lever du soleil, lui vaut elle la même récompense que l'homme qui attend dans la mosquée?

La réponse détaillée

L'authenticité du hadith évoquant le mérite des deux rak'aa accomplies par un fidèle qui reste sur son lieu de prière jusqu'au lever du soleil fait l'objet d'une divergence au sein des ulémas. Il est en plus assorti de la précision que le concerné doit avoir fait la prière avec un groupe de fidèles. Voici le texte intégral du hadith: «Selon Anas Ibn Malik (P.A.a), le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit: Celui qui accomplit la prière du matin en groupe puis s'assoit pour se livrer au dhikr jusqu'au lever du soleil puis effectue deux rak'aa obtient une récompense égale à celle d'un pèlerinage majeur et d'un pèlerinage mineur. Selon le rapporteur, le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) a ajouté: «complète, complète, complète.» (Rapporté par at-Tirmidhi (586) et qualifié par lui de bon et étrange et jugé authentique par al-Albani dans as-silsilah as-sahihah (3403).

En principe, l'expression prophétique en groupe a une valeur restrective qui exclut celui qui a fait la prière de l'aube chez lui ou avec un groupe mais en dehors de la mosquée puis s'assoit pour se livre au dhikr jusqu'au lever du soleil. Celui-là ne profite pas de cette récompense particulière, c'est-à-dire la récompense complète réservée à un pèlerinage majeur ou mineur. S'y ajoute qu'il est préférable pour la femme de prier chez elle et non à la mosquée, même si elle profite largement de la récompense générale et de la grâce abondante. La mémoration d'Allah fait partie des meilleurs actes de rapprochement à Allah, ceux qu'Allah Très haut aime le plus.

La question suivante a été adressée au Cheikh Ibn Outhaymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde): «Est-ce que le hadith : « **Celui fait la prière du matin et s'assoit pour se livrer au**

dhikr...» s'applique-t-il à la femme, notamment celle qui prie chez elle et non en groupe?»

Voici sa réponse (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde): «Ce hadith concerne celui qui accomplit la prière du matin en groupe puis s'assoit dans son lieu de prière pour se livrer au rappel d'Allah jusqu'au lever du soleil puis accomplit deux rak'aa quand le soleil se lève à l'horizon pour une hauteur égale à la longueur d'une lance recevra une récompense égale à celle d'un pèlerinage majeur et un pèlerinage mineur, récompense parfaitement complète. Certains ulémas ne le jugent pas authentique puisqu'ils pensent qu'il est faible. A supposer qu'il soit authentique, il concerne les hommes seulement. En effet, il n'est institué que les femmes participent à la prière faite en groupe à la mosquée. La récompense en question n'est accordée qu'à ceux pour lesquels il est institué d'aller faire la prière en groupe à la mosquée, les hommes. Si toutefois une femme restait dans son lieu de prière à son domicile pour se livrer au rappel d'Allah, le Puissant et Majestueux jusqu'à ce que le soleil se lève et monte à une hauteur égale à la longueur d'une lance puis accomplit une prière de deux rak'aa, on espère qu'elle sera récompensée pour son acte. Il est bien connu que le matin et le soir sont des temps de glorification et de rappel d'Allah. Car Allah Très haut dit: «**Ô vous qui croyez! Evoquez Allah d'une façon abondante, et glorifiez-Le à la pointe et au déclin du jour.**» (Coran,33:41-42)

Extrait de fatawas nouroune ala ad-darb (fatawa as-salalt/slalt adh-dhouha)

Allah le sait mieux.